

Aurons-nous, dès l'hiver prochain, des téléferiques pour skieurs à Beuil et à Auron ?

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Quant à la troisième piste, qui est plus touristique que sportive, elle emprunte le vallon de Blainon, promenade classique et fort belle, bien connue des skieurs, et sur laquelle nous ne nous étendrons pas.

La construction du téléferique d'Auron entraînerait évidemment l'aménagement au gabarit des routes nationales, de la partie de route départementale qui va de Saint-Etienne au plateau d'Auron.

Ces travaux sont déjà prévus et doivent même être réalisés prochainement, cette région étant appelée, de toute manière, à un développement touristique important, mais la construction d'un téléferique exigerait, en outre, l'ouverture d'une route depuis le plateau d'Auron jusqu'au replat de Las Binas. Sa longueur n'excéderait pas 1 k. 500 et les travaux ne présentent aucune difficulté.

On objectera à ce téléferique, que le hameau d'Auron est inhabité et que les skieurs seront obligés de loger à Saint-Etienne. Il sera donc nécessaire que la route soit toujours entretenue en parfait état de déneigement. Si cette condition est bien réalisée, la clientèle n'hésitera pas à subir l'inconvénient d'une partie de route à faire en auto depuis Saint-Etienne.

Un petit hôtel et un restaurant permettant aux gens de s'abriter dans la journée, sont néanmoins indispensables dès à présent sur le plateau même, mais il est à prévoir que la construction d'un téléferique amènera fatalement leur édification.

Au point de vue capacité, il ne semble pas que, pour le moment, le téléferique d'Auron s'adresse à une clientèle aussi importante que celui de Beuil, sa fréquentation étant subordonnée à une question hôtelière. Il pourrait donc être pourvu de cabines ne comportant qu'un nombre de places plus restreint.

Son installation serait, de ce fait, plus économique et les dépenses d'exploitation moins élevées. Mais ce serait un désavantage au cas où, par la suite, l'hôtellerie étant organisée, la clientèle viendrait nombreuse dans cette région. Nous sommes persuadés que cette éventualité doit être sérieusement envisagée.

Un remarquable équipement

Si le département des Alpes-Maritimes avait les deux lignes de téléferique dont nous venons de parler, il serait très bien équipé pour retenir, et même attirer, à Nice, de très nombreux skieurs ; et il ne nous paraît pas que, pour le moment tout au moins, nous devions chercher autre chose.

La Côte d'Azur ne doit pas prétendre rivaliser avec les grandes stations des Alpes ou de l'Europe centrale, mieux placées pour recevoir une vaste clientèle internationale, mais elle ne doit pas négliger, pour cela, la mise en valeur de ses ressources naturelles.

Ce qu'il faut, c'est d'abord qu'elle retienne les skieurs locaux, qui sont de plus en plus portés à fréquenter les stations où se trouvent des moyens de remontée mécanique, et qu'elle permette aux étrangers qui séjournent chez nous de pratiquer, s'ils le désirent, les sports d'hiver dans les mêmes conditions que dans les grands centres.

Ce qu'il faut surtout, c'est qu'elle attire, en leur offrant les aménagements voulus, tous les skieurs méridionaux ; ceux-ci sont nombreux et leur clientèle s'éparpille entre nos champs de neige, ceux d'Allos, de Briançon et de Sestrières (Italie). Elle viendra chez nous de préférence le jour où nous au-

à notre avis, les terrains les plus favorables à la construction d'un téléferique.

Si nous avons discuté leurs imperfections, c'est pour apporter à notre travail toute la conscience voulue, car



il est évidemment impossible de trouver un terrain sans défaut ; mais ceux que nous signalons sont sans gravité. Aussi pouvons-nous dire que nous envisageons la réussite de ces projets avec le meilleur optimisme.

Les solutions que nous proposons sont si évidentes et sont si généralement admises par les personnes qualifiées, que nous rejetons pour le moment toutes les autres.

Il est certainement possible de faire d'autres téléferiques dans les Alpes-Maritimes. Par exemple, celui de la Colmiane, si près de Nice et réalisable à peu de frais, serait extrêmement intéressant, bien que ne réunissant pas les avantages de ceux auxquels nous nous sommes arrêté. Il pourra sans doute, et nous le souhaitons vivement, faire l'objet d'une seconde étape de réalisations.

Par contre, les téléferiques de Beuil et d'Auron doivent être entrepris sans délai, car il importe que nous ne nous laissions pas distancer par des stations voisines, à qui l'on prête l'intention de s'équiper très prochainement.

Voir *L'Eclairer du Soir* d'hier.

LES MIETTES DU JOUR

Entre l'élite et l'exception

La semaine de bonté terminée, j'ai sonné le bilan ! Bien des misères furent allégées, des âmes compatissantes se penchèrent sur celles qui souffrent. Mais hélas, il nous faut constater une fois de plus que ce sont toujours les mêmes personnes qui ont le bel élan fraternel ; et que rien ne peut faire sortir de la tour d'ivoire, où ils s'enferment avec un égoïsme féroce, les méchants, les durs de cœur, les indifférents ! On ne les connaît que trop ces assoiffés de plaisirs, ces êtres sans sensibilité qui ne pensent qu'à eux, et sont féroceement décidés à ne pas voir ceux qui sont dans la gêne, à ne pas entendre leurs plaintes, à n'en tenir aucun compte !

La bonté, c'est un élan d'humanité, une douce sensibilité ; et comme il nous faut admirer tous ceux qui s'ignorent, se privent au besoin pour le bien d'autrui !...